POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Ce paragraphe contient des informations importantes concernant la sécurité. Lisez-le attentivement avant d'utiliser l'ensemble – Dans le présent document le terme « ensemble » [accumulateur] correspond au groupe formé du corps, de la vessie et de la soupape.

- Avertissements et précautions

AVERTISSEMENTS : ce symbole indique des avertissements devant être lus avant d'utiliser le produit pour éviter les éventuels dommages physiques à l'utilisateur

PRÉCAUTIONS : ce symbole indique les procédures pour ne pas endommager le produit

AVERTISSEMENTS

- Pour éviter tout risque d'explosion ou d'incendie, n'exposez pas l'ensemble à des sources directes ou indirectes de chaleur.

- Il est formellement interdit d'effectuer des modifications structurelles sur l'ensemble. [soudures ou perçages pour l'installation]

- ***Utiliser <u>UNIQUEMENT DE L'AZOTE</u>, jamais d'autres gaz : <u>DANGER D'EXPLOSION</u>***

PRÉCAUTIONS

- Ne dépassez jamais la pression maximale de service estampillée sur l'ensemble
- Utiliser de la graisse de type Castrol 8794 ou semblable pour membranes : NBR – HNBR – NBR basses températures - ECO

- INSTALLATION

- Position verticale ou horizontale selon les besoins de l'installation. Il est formellement interdit de monter l'ensemble vertical avec la soupape gaz dans la partie en-dessous.
- En présence de vibrations il est conseillé de fixer l'ensemble avec les kits de montage prévus pour cela.

- Conseils :
- Dans l'installation prévoir :

- une soupape de retenue entre l'ensemble et la pompe
- une soupape de limitation de la pression avec une valeur inférieure à la pression de la plaque de l'ensemble
- un robinet de sectionnement de l'ensemble pour pouvoir l'isoler et le sécuriser en purgeant le côté liquide.

- Au cas où la pré-charge serait présente, l'opérateur devrait procéder de la façon suivante :

1. Placer l'appareil de contrôle de la pression avec l'adaptateur spécial et le visser sur la soupape 5/8" de l'accumulateur ;
2. Ouvrir lentement la soupape gaz de l'ensemble ; [Se reporter au manuel de l'instrument de contrôle] Le manomètre de l'appareil de contrôle indiquera la pression présente dans l'ensemble ; *Remarque : ladite pression de pré-charge est estampillée sur le corps de l'ensemble. [voir au verso la description des données reportées sur l'accumulateur]*

Soupape 5/8" UNF

A. En cas d'augmentation de la pression de pré-charge opérer de la façon suivante :
B. Fermer la soupape de l'ensemble au moyen de la commande externe de l'appareil de charge ;
C. Fermer la soupape de purge gaz de l'appareil ;
D. Relier, au moyen du tuyau flexible fourni avec, l'instrument de contrôle à la bouteille d'azote ;
E. Vérifier que dans la bouteille d'azote la pression soit supérieure à la valeur nécessaire pour la pré-charge ;
F. Vérifier que le réducteur de pression soit présent sur la bouteille et régler la pression de celui-ci à la sortie sur la pression de pré-charge souhaitée ;
G. Ouvrir la bouteille ;
H. Ouvrir la soupape de l'accumulateur et laisser s'écouler lentement le gaz à l'intérieur de celui-ci ;
I. Lorsque la pression est atteinte, fermer la soupape d'entrée de la pression et la laisser se stabiliser à l'intérieur de l'accumulateur pendant un court délai.

- *Remarque : le délai de stabilisation de la pression varie en fonction du volume de l'ensemble. Effectuer la vérification après quelques minutes et, au cas où la charge s'avèrerait faible, répéter l'opération.*

Démontage de l'ensemble du système d'exploitation et entretien

AVERTISSEMENT

Ces interventions doivent être effectuées par un personnel expert car si elles ne sont pas effectuées dans les règles de l'art, elles peuvent compromettre la fonctionnalité de l'ensemble.

- Pour obtenir des informations techniques et des devis contacter les numéros +39-02-57603913 Fax +39-02-57604752 ou bien E-mail saip@saip.it La personne responsable est Sergio Zanardi
- Durant le fonctionnement normal, en respectant les paramètres de la plaque, de telles interventions ne sont pas nécessaires sauf dans des cas exceptionnels.

Si le client effectue cette intervention dans son propre atelier, certaines précautions doivent être prises.

1. Vérifier que toutes les soupapes soient en vidange et que les pompes ne soient pas en marche ;
2. Vérifier que dans l'ensemble il n'y ait absolument aucune pression résiduelle. Tant du côté liquide que du côté gaz.
3. Démonter l'ensemble de l'installation ;

4. Pour obtempérer à ce qui est reporté en position 2, par l'intermédiaire de l'appareil de contrôle de la charge, ouvrir la petite soupape de gaz pour permettre d'évacuer le gaz présent dans l'ensemble ;
5. Démonter la soupape supérieure de charge azote en la dévissant soigneusement ;
6. Dévisser le bouchon de fermeture de l'ensemble avec une clé spéciale et extraire la vessie. (la clé nécessaire pour le démontage du bouchon peut être demandée à Saip comme pièce de rechange)

PHASES POUR LE MONTAGE DE L'ENSEMBLE :

1. Nettoyer soigneusement l'intérieur du corps avec un jet d'air comprimé. Effectuer un contrôle visuel de l'intérieur de l'ensemble pour vérifier qu'il est propre ;
2. Remplacer la vessie par une qui soit neuve et originale ;
3. Lubrifier abondamment l'intérieur de la bouteille pour faciliter le mouvement de la vessie neuve ;
4. Plier la vessie comme cela est montré sur la photo pour permettre l'introduction de celle-ci dans le corps de l'ensemble et l'introduire en effectuant une légère rotation ;
5. Après avoir été introduite, la vessie reprend sa forme et l'opérateur doit contrôler la position correcte de la lèvre d'étanchéité de celle-ci dans la rainure ;
6. Appliquer un peu de graisse de type Castrol 8794 [ou semblable] avec un pinceau, uniquement sur la partie avant du bouchon ou sur la lèvre de la vessie ;
7. Visser le bouchon à la main jusqu'au point où le contact avec la vessie n'augmente pas le frottement. Terminer la fermeture de l'ensemble en appliquant le couple de serrage reporté au bas de la page ;
8. Monter la soupape de charge azote ;
9. Procéder à la pré-charge en suivant les instructions pour l'utilisation de l'appareil de contrôle et recharge de type DP200.

REMARQUE : durant la phase de pré-charge, il est bon que le client effectue la phase de charge azote avec l'ensemble sur l'établi.

- ❑ Pour les ensembles de1,5 et supérieurs, il est nécessaire de prendre des précautions importantes durant le premier remplissage du gaz de pré-charge.
- ❑ Cette phase consiste à guider le culot anti-extrusion dans la position correcte.
- ❑ L'opérateur devra se munir d'une barrette mesurant 4 mm de diamètre et 250 mm de long.
- ❑ En introduisant cette barrette à l'intérieur de l'ensemble dans la partie à huile, il devra l'introduire dans le trou présent sur le culot anti-extrusion de la vessie. En ouvrant lentement le robinet de branchement à la bouteille, au moyen de la barrette, il accompagnera la vessie dans la position centrale du trou de sortie de l'huile. De cette manière le culot anti-extrusion de la vessie se placera correctement pour le fonctionnement suivant. Celui-ci empêchera la partie en caoutchouc de la vessie de se retrouver au contact du trou de sortie de l'huile et de provoquer ainsi la rupture de celle-ci.

DIAGRAMME DE DURÉE DE SERVICE DE L'ENSEMBLE DE TYPE LA-LAS 0,75/1,0/1,5

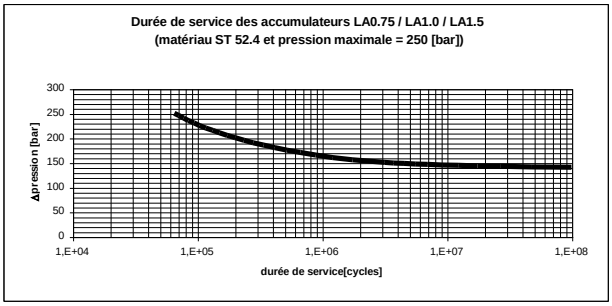

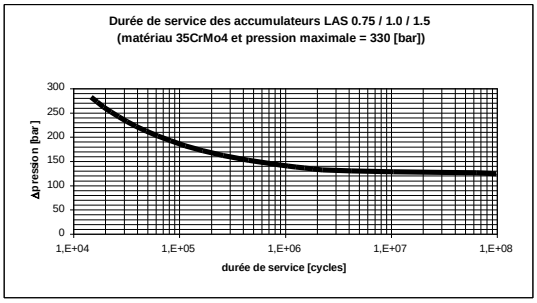

REMARQUE : la réglementation définit la valeur de **> 2*10^6** équivalent à l'Endurance Limit [vie infinie] de l'ensemble

REMARQUE : au cas où les valeurs de Δ pression dépasseraient l'Endurance Limit indiquée sur le diagramme, vérifier que l'ensemble ne dépasse pas les cycles reportés dans le diagramme lui-même.

COUPLE DE SERRAGE DE LA SOUPAPE

Filet M12 **59,7 Nm**

COUPLE DE SERRAGE DU BOUCHON DE FERMETURE

LA – LAS 0,75 / 1,0 / 1,5 **27,2 Nm**

EXEMPLE DE MARQUAGE DE L'ENSEMBLE

Ps.xxx	Po xxx	CE xxxx
01/02	L xxx	T-xx +xx°C

Ensemble xxx x xx x x x x

Légende

Ps	Pression maximale
Po	Pression pré-charge
CE	Numéros de l'organisme de qualification
01	Mois de construction
02	Année de construction
L	Capacité de l'ensemble
T	Delta de la température de service
Ensemble	Type de l'ensemble

Remarque : la marque CE et le numéro de l'organisme de certification sont estampillés pour l'ensemble en classe II III IV

ÉLIMINATION

AVERTISSEMENT

Les huiles usées sont des déchets toxiques, elles doivent être éliminées en respectant scrupuleusement la réglementation.

- Les parties mécaniques qui composent l'ensemble ne présentent pas de limitations pour leur élimination